

A.N.F.G.

**Association Loi 1901 - Organisme de formation enregistré sous le Numéro
91340613634 auprès du Préfet de Région Languedoc-Roussillon –
siret: 482 122 108 000 38 – ape: 913E
ZAC Parc Eurêka - 876 rue du Mas de Verchant - 34000 MONTPELLIER
04 67 20 84 42 – anfg@orange.fr – anfg34@orange.fr**

STAGE : COMMENT ACCOMPAGNER EFFICACEMENT LES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES?

Durée : 3 jours

Si en 1950, la médecine enseignait que l'on pouvait tout au plus espérer qu'une personne touchée par une trisomie 21 atteigne une vingtaine d'années, 70% des personnes touchées par cette maladie vivront aujourd'hui au-delà de 50 ans...

Cette longévité est une bonne nouvelle qui incite les établissements à faire évaluer leurs pratiques.

Ce stage vise à analyser et optimiser les divers modes d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes, et inventer des modalités nouvelles d'accompagnement qu'appelle le vieillissement de ces personnes.

Public :

Équipes soignantes et médico-sociales (A.M.P., A.S., IDE, Moniteurs d'Ateliers, Moniteurs-Educateurs, Educateurs spécialisés,...) à domicile ou en institution (ESAT, Foyers occupationnels, Hébergement temporaire, SAVS, SAMSAH, Foyers d'hébergement, MAS, FAM, Accueil temporaire, SA*....) concernés par le vieillissement des personnes handicapées.

*Les services d'accompagnement (SA), les foyers expérimentaux, les foyers d'accueil polyvalent et d'accueil temporaire sont des structures récemment créées.

Les SA ont été créés suite à la loi de 2005, et visent à développer le maintien à domicile des personnes handicapées.

Programme :

PARTIE 1 : COMPRENDRE

Généralités sur la réglementation et l'évolution historique du handicap pour mieux saisir les enjeux de l'évolution de l'espérance de vie des personnes handicapées
(dont la variabilité de la longévité des personnes handicapées)

Quels accompagnements des personnes en situation de handicap ?

(Paralysie Cérébrale, Autisme, Polyhandicaps, Déficience visuelle avec troubles associés, Trisomie 21,...)

Les signes de l'irruption de la maladie d'Alzheimer chez les personnes âgées handicapées

PARTIE 2 : AGIR

Comment agir face aux conséquences du vieillissement des personnes handicapées :

- Difficultés à maintenir les liens familiaux et sociaux,
- Intensification de la fatigabilité
- Difficultés de mémorisation,
- Perte de dynamisme
- Perte progressive d'autonomie
- Apparition de nouvelles déficiences,
- Difficultés à se projeter dans l'avenir

Quels accompagnements des personnes en situation de handicap ?

Quelles techniques spécifiques à un type de handicap (Paralysie Cérébrale, Autisme, Polyhandicap, Déficience visuelle avec troubles associés,...)

Gestion des patients handicapés mentaux dans un EHPAD

Les principes pour accompagner ces personnes et faire évoluer la prise en charge dans le temps

Méthodologie :

Alternance d'exposés, d'analyses de situation d'exercices relationnels de mises en situation et d'études de cas

Chaque stagiaire dispose d'une assistance par téléphone ou mail pour une durée de 24 mois.

Évaluation écrite et orale en fin de stage

TARIFS

Formation inter-établissements : 495,00€ TTC / jour / personne

Formation intra-établissement : 1450,00€ / jour / groupe (10-12 personnes)